

Alerte rouge
Vents violents



La Farandole
Fait son carnaval



Il était une Foy

Avril 2009 > N°4

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,
Quel hiver ! Une nouvelle fois les intempéries ne nous ont pas épargnés. Beaucoup d'entre vous ont subi des dégâts mais à l'arrivée du printemps, le paysage retrouve son caractère paisible et si agréable à Sainte-Foy.

Malgré les perturbations, le chantier du « tourne à gauche de La Salvetat » a été réalisé en respectant le planning annoncé. Ce type d'équipement permet de renforcer la sécurité routière, qui passe avant tout par un juste respect des règles du code de la route (stationnement, sens interdits...). En particulier, sur le village, je vous demande d'être attentif aux limitations de vitesse.

J'en profite pour indiquer aux amateurs de sport mécanique que les chemins verts ne leur sont pas ouverts. Une des richesses de Sainte-Foy est la multitude de chemins qui font le bonheur des promeneurs et des cavaliers dans le respect du calme de notre campagne.

Nous étudions d'autres équipements pouvant sécuriser des points à risques du village, je compte sur votre comportement citoyen pour améliorer significativement la sécurité routière et par la même occasion notre qualité de vie. Merci d'avance pour votre contribution.

Votre Maire,
François Vives

Chaleureusement



Développement durable

Pour le recyclage, il n'y a pas d'âge !

Que mettre dans la poubelle jaune ? Dans le compost ? Comment il fonctionne ? Le tri des déchets est un geste indispensable pour protéger et sauvegarder notre environnement.

Une exposition sur le recyclage a eu lieu dans l'entrée de la Mairie en mars, et les élèves de primaire sont venus participer à des ateliers pédagogiques. C'est incontournable, plus on consomme et plus on jette. En France, la quantité de déchets est de 26 millions de tonnes par an, auxquels il faut trouver une destination. La collecte sélective concerne essentiellement les matériaux recyclables : verre, papier, cartons, métaux et certains plastiques. Valoriser ces déchets, c'est les transformer pour les réutiliser.

En vue de sensibiliser la population sur ce sujet, la Communauté de Commune du Savès a eu l'idée de s'adresser aux plus jeunes. C'est Florence MIRASSOU, ambassadrice du tri sélectif, qui intervient depuis l'an dernier sur

l'ensemble des classes de l'école élémentaire « Jules Ferry ». Les thèmes abordés permettent de découvrir les déchets, de poser les problèmes qu'ils représentent, de s'intéresser à la gestion des déchets aujourd'hui, d'apprendre le tri et de prendre conscience du rôle de chacun.

Munie de différents ateliers, vitrines, d'une colonne à compost, une poubelle pédagogique, d'un tapis roulant, de films... elle explique à nos enfants comment le plastique et le métal se recyclent pour obtenir des peluches, des oreillers, des couverts, des boulons, des carrosseries de voitures... L'objectif est bien d'informer et de sensibiliser de futurs citoyens, à l'école par la mise en place du tri sélectif, et à la maison par voie de conséquence.

Dossier

P2-3

**Bilan 2008/
Budget 2009**

Pédibus

P6

Transport scolaire

Vie municipale

Un bilan prometteur pour une première année de mandat

François VIVES a présenté en janvier lors des vœux le bilan de la première année de son équipe à la tête de la mairie de Ste Foy de Peyrolières. Il a profité de l'occasion pour revenir sur les principaux chantiers réalisés et les dossiers à venir, notamment la finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le bilan est simple, puisque basé sur le programme initial présenté en mars 2008, dont voici les axes forts pour lesquels nous nous étions engagés.

1/ Alléger l'endettement de la commune : réalisation d'un audit budgétaire, mise en œuvre d'actions adaptées, budget administratif 2008 maîtrisé dû au contrôle rigoureux des dépenses.

2/ Conforter notre place au sein de la Communauté de Communes du Savès (CCS) : organisation du transfert de compétence « petite enfance », présence des élus renforcée sur l'ensemble des commissions, actions d'information sur les services proposés par la CCS.

3/ Gérer l'évolution du village : travail en profondeur sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), réalisation de diagnostics sur l'état des bâtiments communaux. Bilan complet de l'assainissement collectif et individuel

4/ Renforcer la sécurité routière : réalisation du tourne à gauche vers La Salvetat, entretien des routes et fossés.

5/ Améliorer la qualité de vie : réaménagement du rez-de-chaussée de la Mairie, nouveaux agen-



cements des espaces verts. Création d'une exposition « talent d'ici » dans le hall d'entrée de la mairie

6/ Développer les services aux habitants : communication régulière avec les administrés (bulletin, affichage, permanence des élus, réunions publiques, Internet...), les nombreuses actions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La mise en œuvre de l'ensemble de ces réalisations s'est déroulée parallèlement à la mise en route de l'équipe au travers de la for-

mation des élus, du choix d'un mode de fonctionnement (commissions), de l'amélioration des moyens informatiques. Sans

oublier le travail effectué en collaboration et avec l'aide d'Elisabeth BAZZO, notre Directrice Générale des Services.



Conseil Municipal du 26 mars, salle des fêtes du Parayre

Petite enfance

Une crèche à Sainte Foy

L'implantation d'une crèche sur Sainte Foy reste pour tous les élus un projet prioritaire.



Les deux élus délégués auprès de la commission petite enfance de la Communauté de Communes du Savès sont Marie-Dominique GUILLOU et Joël CAUBET. Ils participent aux réunions organisées par M. DUZERT, président de cette commission.

Le premier projet a été la création d'une nouvelle crèche à Bérat, qui était déjà financée avant les élections et qui doit être impérativement achevée cette année. Nous agissons pour que le prochain projet soit l'implantation d'une crèche sur Sainte Foy de Peyrolières.

D'ores et déjà, nous pouvons inscrire nos enfants sur les crèches de la Communauté de Communes du Savès, renseignements : 05 61 91 94 96



Finances communales

Projets et Budgets 2009

Dans un contexte budgétaire difficile du fait du désengagement de l'État et de la situation économique actuelle, l'équipe municipale s'est donnée comme mission de maîtriser les dépenses.

Budget Primitif

Le budget 2009 a été approuvé le jeudi 26 mars par le conseil municipal, pour assurer le meilleur service public aux habitants, entretenir le patrimoine communal et préparer la réalisation de projets. « Ce budget 2009 a été très difficile à boucler » a concédé le maire. Voici quelques explications pour vous aider vous citoyens-électeurs-contribuables à mieux comprendre la gestion communale.

L'endettement que connaît notre commune ne peut être réglé en

une année, aussi la rigueur de gestion de 2008 sera maintenue pour 2009.

La municipalité a tenu néanmoins à apporter son soutien. Les subventions du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) seront multipliées par deux pour pouvoir agir face aux effets de la crise en cette année 2009 qui s'annonce difficile.

Par ailleurs, le montant des subventions accordées aux associations ne sera pas impacté cette année.

Parmi les quelques projets de cette année :

- Réfection de la route (La Bourdette, Bourrieu, Protis) empruntée par le bus scolaire
- Développement du parc foncier de la commune (acquisition de terrain)
- Fresques de l'église (subvention de 50% si achèvement en 2009)
- Travaux de sécurisation à l'église du Parayre pour permettre sa réouverture
- Mise en place d'un marché de plein vent
- Travaux au préau de l'école élémentaire pour consolidation du mur

En 2009, sur vos feuilles de taxes d'Habitation et Foncière vous pourrez observer une diminution du % SIVOM et une augmentation du % communal, en voici l'explication :

Depuis le 1/01/2009, la Communauté de Commune du Savès a pris en charge la petite enfance pour toutes les communes de la communauté. En attendant la construction d'une crèche à Ste Foy, les tout petits Foyens sont accueillis à Fontenilles dans la crèche dépendant du SIVOM.

Le transfert de la compétence Petite Enfance du SIVOM vers la CC du Savès nécessite des compensations financières entre ces deux entités.

Quelles sont les conséquences pour vous, habitants de Sainte Foy de Peyrolières ?

Sur votre feuille d'imposition, les taux des trois taxes de la colonne "commune" vont légèrement augmenter :

- la taxe d'habitation passe de 16.6% à 17.55%
- la taxe sur le foncier bâti de 16.75% à 17.77%
- la taxe sur le foncier non bâti de 80% à 81.12%

Parallèlement, les pourcentages dans la colonne du SIVOM vont diminuer.

Les numéros utiles des services municipaux

La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945
Tél. : 05 61 91 73 09
Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h
mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 18h
Samedi 8h30 – 12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56
Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15
ANPE : 0 811 55 01 31
ASSEDIC : 0 800 06 90 00
Assistante sociale : 05 61 91 71 64



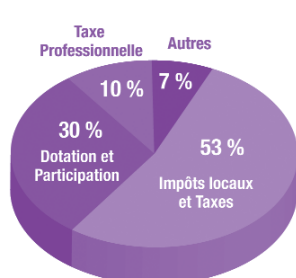
Urgences

Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
ErDF : 0 810 131 333
GDF : 0 810 131 433
Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 56 00 00
Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
Enfance maltraitée : 119 ou 0 800 05 41 41
Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977
Violences conjugales : 01 40 33 80 60

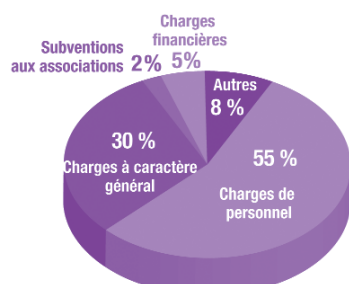
Budget de fonctionnement

Il décrit toutes les opérations courantes, c'est-à-dire celles qui se rapportent à l'exploitation des services communaux. Le budget s'élève à 1 551 600€

Répartition des recettes de fonctionnement



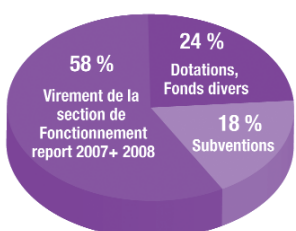
Répartition des dépenses de fonctionnement



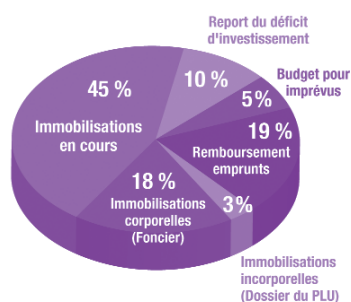
Budget d'investissement :

Il concerne les opérations qui améliorent le patrimoine de la commune. Le budget s'élève à 573 846€. Si les dotations couvrent les remboursements d'emprunts, c'est grâce à la gestion des dossiers de subventions et à la maîtrise du budget de fonctionnement de 2008 que nous pourrons faire quelques travaux d'investissements.

Répartition des recettes d'investissement



Répartition des dépenses d'investissement





Territoire

Une tempête à couper le souffle !

Comme dans bien des villages du sud-ouest, le week-end du 24 et 25 janvier restera dans les mémoires. Le samedi 24, en effet, le village sous alerte rouge s'est réveillé avec des vents très violents et pour certains sans électricité.

Un avis de tempête avait été affiché en mairie et dans les commerces, le vendredi dans l'après-midi. Dans un premier temps, la consigne était de rester à son domicile et d'éviter les déplacements. Ce 24 janvier 2009, des rafales à plus de 150 km/h ont été enregistrées dans le sud-ouest. Une tempête d'une intensité rarement atteinte a dévasté la région. Le vent violent et les sols détrempés par les averses des semaines précédentes ont eu raison de nombreux arbres ainsi que de nombreuses toitures et clôtures.

Les agents du service technique de la commune sont intervenus à de nombreuses reprises pour libérer les voies de circulation, barrées d'arbres et de branches. En mairie, les services administratifs ont assuré une permanence samedi toute la journée et dimanche matin, afin de répondre aux questions et sollicitations. Les équipes du réseau ERDF¹ ont progressive-

ment réalimenté les nombreux foyens privés d'électricité. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu cinq jours plus tard par arrêté ministériel, pour les dégâts concernant les inondations et coulées de boues.

Depuis 1999, c'est tous les cinq ans (2004 et 2009) que notre village est touché par des vents violents. Dans l'éventualité d'un nouvel incident, la mise en place d'une procédure de crise, qui coordonnerait les personnes et les moyens, est une nécessité. La municipalité en a bien conscience, mais dans de tels cas, la solidarité des habitants est primordiale.

Dès le lendemain de cette tempête, certains habitants ont proposé leur aide notamment pour dégager les routes ou porter assistance à ceux qui en auraient besoin... nous les en remercions.

1. ERDF : Electricité Réseau Distribution France

► Nous profitons de cet article pour lancer un appel aux bonnes volontés. Nous souhaitons créer un annuaire des personnes prêtes à donner un coup de pouce en situation d'urgence. Merci de prendre contact avec le service administratif de la Mairie : 05 61 91 73 09 ou mairie.ste.foyp@wanadoo.fr



Hommage 25 ans d'engagement public

*Roger MARTRES,
Maire Honoraire*

Début janvier, ce sont les traditionnels vœux de bonne année du Maire qui ont rassemblé les foyens et foyennes.

Après avoir tiré le bilan de ces 9 premiers mois de mandat et présenté les projets du Conseil Municipal pour 2009, François VIVES a conféré l'honorariat des fonctions de Maire à Roger MARTRES, par arrêté du Préfet. Cette distinction lui a été attribuée respectivement après 25 ans de mandat de Maire.

Présente pour l'occasion, Monique IBORRA, Députée de notre circonscription, lui a ensuite remis la médaille de l'Assemblée Nationale pour saluer ce dévouement.



Presse

Nos deux correspondantes Journaux Locaux

Les journaux locaux représentent un outil précieux de communication. Nous avons la chance à Ste Foy de Peyrolières d'avoir 2 personnes, habitant la commune, qui prennent plaisir à endosser la casquette de « journaliste » pour nous tenir informés des actualités du village.

**Pour « la Dépêche du Midi »
Jocelyne Da Costa**



Depuis les fêtes, la Dépêche du Midi retrouve un nouveau correspondant, correspondante même, puisque Jocelyne Da Costa a repris cette activité.

Sa personnalité particulièrement dynamique et passionnée, lui permet d'aborder les sujets avec un œil différent. De nombreux articles sont déjà parus, pour nous informer des résultats sportifs, des manifestations des associations de la commune mais aussi pour des annonces plus solennelles.

Très impliquée dans la vie associative du village au sein de "Sainte Foy Sports et Loisirs", Jocelyne a pour activité principale la création d'encadrement d'arts tels que peintures, photographies ou autres, elle a récemment exposé ses œuvres courant janvier, dans le hall de la mairie.

N'hésitez pas à la contacter, pour lui faire parvenir des informations à partager :

Jocelyne Da Costa : 06 78 93 05 79

Mail :

lescadresdejoce@wanadoo.fr

**Pour « le Petit Journal »
Lydie Lesne**



Lydie Lesne est d'origine toulousaine, installée depuis 14 ans dans la campagne de Sainte-Foy. « Paysanne » : telle est la définition qu'elle donne à son métier car elle couvre tous les domaines de la ferme, culture, cueillette, soin des animaux, mais elle est également confiturière, productrice de nombreuses douceurs (sirops, compotes, gelées, potages, vinaigres...) et enfin depuis peu, correspondante du Petit Journal !

Sur la proposition de Monsieur Contarin, lui-même correspondant pour Muret, Lydie est ravie d'aller à la rencontre des gens, de discuter et d'échanger avec eux. D'une nature très avenante et chaleureuse, elle n'aura pas de mal à recueillir les confidences des personnes qu'elle rencontrera sur les secteurs de Ste Foy, Saint Lys et Rieumes !

Lydie Lesne : 05 61 91 42 98

Mail : lydie.lesne@wanadoo.fr

Lever le pied

Le carrefour de la Salvetat enfin sécurisé



Après plusieurs mois de travaux, le "tourne à gauche" du carrefour RD632 - La Salvetat est achevé.

Le chancre coloré du platane dont ces derniers étaient affectés, a quelque peu décalé sa réalisation. Un plan sanitaire a dû être mis en place pour éviter la propagation de ce champignon.

Les quelques désagrèments provoqués par les déviations, pour les riverains et les usagers de cette route sont désormais oubliés, chacun peut se rendre compte des bienfaits de cet îlot au milieu de la chaussée tant au niveau de la sécurisation pour les véhicules tournant à gauche, que pour la limitation de vitesse sur la grande ligne droite de la RD632.

Ces travaux importants, ont été entièrement financés par le Conseil Général, pour un montant approchant les 250 000 euros.

ADSL

Du nouveau

Le 19 janvier 2006, le Conseil Général a décidé de consacrer près de 4 millions d'euros pour assurer la couverture du territoire de la Haute-Garonne en haut débit grand public. Les techniques WIFI/WIMAX ont été mises en place, avec de bons résultats, mais certaines zones restaient inaccessibles. Pour celles-ci aussi, il y a une solution : le kit satellitaire.

► Que faire si vous habitez une zone blanche ?

Contactez le Conseil Général au :
05 34 33 12 00.

INFOexpress

→ Elections

Dimanche 7 juin, les élections européennes se dérouleront à la salle des fêtes du village



→ Recensement

Notre village compte 1882 habitants depuis le dernier recensement de 2006

→ Erratum

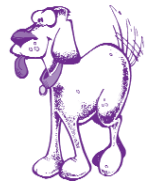
Le taxi pour se rendre au CLISH de Génibrat reste « Taxi Fréjabue », joignable au 05.61.76.22.85 ou 06.25.99.42.11

→ Seniors

Un permis d'agrandissement de la maison de retraite a été accordé, nous reviendrons sur cette actualité dans notre prochaine édition.

→ Animaux errants

Compte tenu de l'actualité et en vue d'éviter tout incident, prévenez la Mairie au : 05 61 91 73 09



→ Propreté

Merci de respecter les espaces de jeux réservés aux enfants et les abords des écoles, attention donc aux excréments de vos animaux de compagnie

→ Jobs d'été

Jeunes Foyens et Foyennes, sachez que la Mairie recrute pour les mois de juillet et août 2009, envoyer lettre de motivation + CV à la Mairie avant le 31/05/2009

AUTO SERVICE CHRISTOPHE

Votre garage de proximité

Vente véhicules neufs importés CEE
Vente véhicules d'occasion
Réparation toutes marques

1240, Route de Toulouse 31470 Ste Foy
Tél. 05 34 47 28 52

Mail : autoservicechristophe@orange.fr

De la couleur et des rires

Grande affluence pour le Carnaval de la Farandole

Vendredi 27 février, 16 h, à la salle des fêtes de Ste Foy : la pluie battante fait place au soleil et réchauffe les esprits de nombreux carnavaliers.

Tous les ans, le carnaval revient pour notre plus grand bonheur. En italien, Mardi gras se dit Carnevale, mot qui vient de "carne levare" (qui signifie "retirer la viande"), faisant allusion aux jours « maigres » qui vont suivre. Car dans le calendrier chrétien, Mardi gras est le jour qui précède le Carême. Le carnaval est donc une période de joie et de liberté où chacun fait un peu

comme il lui plaît : on se déguise, on mange tout ce qu'on veut, on sort chanter dans les rues. Certains se déguisent en clown, d'autres choisissent de se déguiser en arlequin, en vache, en pirate, ou encore en un personnage du monde réel reconnaissable à ses accessoires comme par exemple un cuisinier, un marin ou un plombier...



Une très belle fin d'après midi a permis aux nombreux enfants et leurs parents de se tenir un moment sur le parvis de la salle des fêtes. Un beau succès pour ce carnaval où toutes les crêpes préparées par les généreuses mamans ont vite été avalées ainsi que les confiseries. Une belle somme reviendra donc aux écoles pour permettre aux

enfants de continuer leurs précieuses sorties pédagogiques !

Dates des futures manifestations de la Farandole :

16/05 :
Jeux Olympiques de Sainte-foy.
En juin : Kermesse des écoles
27/06, pour la Saint Jean :
vide grenier des écoles

Première

La rencontre intergénérationnelle !



Sur une belle initiative du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), une agréable après-midi de février a réuni les enfants de l'école maternelle et les « seniors » de notre village qui ont répondu présents à l'invitation.

Les « petits, moyens et grands » à l'école comme à la vie se sont attablés pour une partie de loto avec à la clef des puzzles comme lots. Les petits ont ensuite pris le relais, après leur sieste, et sont venus partager le goûter avec les aînés, composé d'oreillettes, crêpes et bonbons concoctés par de généreuses bonnes volontés. L'orchestre Yves Christian a donné

le rythme à tous pour se dandiner en chœur sur la chenille et initier même les plus jeunes à la valse. Les enfants, avant de repartir, ont offert à Mme Rodriguez, ancienne institutrice aujourd'hui à la retraite, une photo de leur classe en guise de bonne année 2009 ainsi qu'un cahier de coloriages réalisés par leurs soins. Un grand merci à tous pour leur participation...

Initiative

Le pédibus est en marche !

Une première ligne de ramassage par pédibus fonctionne depuis début mars dans le lotissement des Vignes de la Côte.

Le pédibus est un ramassage scolaire à pied qui est organisé par des parents d'élèves bénévoles suivant un itinéraire précis.

Aller à l'école à pied et en groupe présente de nombreux atouts :

- ▶ Sécuriser les abords des écoles en diminuant le nombre de voitures aux entrées et sorties des classes,
- ▶ Protéger la santé et l'environnement en diminuant l'exposition aux polluants,
- ▶ Apprendre à se déplacer autrement pour des distances courtes,

▶ Rapprocher les habitants d'un même quartier.

▶ Le pédibus permet aux enfants et accompagnateurs de pratiquer une activité physique quotidienne et augmente leur attention en classe.

La mairie qui soutient cette démarche peut renseigner les personnes intéressées pour lancer ce mode d'accompagnement dans leur quartier.

Renseignements au 05 61 91 73 09.



Amicale Panhard du Sud Ouest

Voitures de légende



La PL17 a été la dernière voiture à sortir des chaînes de la marque Panhard. La production d'automobiles est arrêtée en 1968 pour laisser place à la fabrication de matériel militaire.

René Naudy, habitant la commune, est un passionné de ce véhicule emblématique de la marque. Il a restauré sa première PL17 au début des années 80. Depuis, il en possède 4 en parfait état dont une version camionnette tôlée. Il a aussi récupéré, au fil des années de rares pièces détachées pour faire rouler ces modèles.

Une amicale, créée en 1986, regroupe une cinquantaine de membres, heureux propriétaires de ces modèles ou certains autres plus anciens. Cette amicale a désormais choisi Sainte Foy pour siège et René en est le président.

Ne croyez pas que ces restaurations ont pour vocation d'orner un musée, elles sont parfaites pour des balades dominicales sur les routes de notre région ou des concentrations à l'autre bout de la France.

Sport

Les sportifs à l'honneur

« Autour du sport, j'ai eu envie de rapprocher les élus de ma circonscription, un territoire très étendu, le plus vaste en nombre d'habitants dans le département. » a indiqué Monique Iborra, Députée de la Haute-Garonne, première Vice-présidente du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Monique IBORRA, Députée de Haute-Garonne, a mis à l'honneur les sportifs, le 9 janvier dernier à Saint-Lys.

Les parrains de cette soirée, Jean-Claude SKRELA, Directeur Technique National de la Fédération Française de Rugby et ancien grand joueur, et Edouard ROURA, quatre fois champion de France Cyclisme Handisport, ont remis la médaille de l'Assemblée Nationale au club USSF Football de Sainte-Foy pour avoir obtenu le label école de Foot de la Fédération Française de Football. Il met en valeur quatre grands volets : l'accueil et la fidélisation

des jeunes joueurs ainsi que l'éducation et l'encadrement. Une belle reconnaissance pour le travail réalisé par notre club de foot.



A la page

L'Agora de Ste Foy prépare le festival du livre

Un premier festival du livre pour une nouvelle association sur la commune

L'Association "L'Agora de Ste Foy" organise les 20 et 21 juin un festival du livre. Ce festival se veut convivial et festif avec des expos, de la musique, des rencontres d'auteurs et des débats. Une trentaine d'auteurs devraient être présents à l'espace librairie pour s'entretenir avec le public et dédicacer leurs œuvres. Mais l'organisation de ce festival demande beaucoup de travail afin d'accueillir dans les meilleures conditions public et écrivains. Aussi tous les volontaires seront les bienvenus. Si vous souhaitez participer ainsi à la mise en place d'une belle manifestation pour notre commune, n'hésitez pas à contacter le Président de l'association Joseph PERON.

► Renseignements au 05.61.91.14.71

Création

Association des commerçants

► Promouvoir, dynamiser, coordonner des partenariats et défendre les intérêts des commerçants et artisans de la commune, telles sont les premières idées qui ont motivé la création d'une association de commerçants de Sainte Foy.

Les commerçants, artisans, professions libérales, prestataires de services et tous les professionnels de Sainte Foy en général sont invités à prendre contact avec :

► Corinne PUJOL - MCM éditions - 1170, route de Toulouse 31470 Sainte Foy Tél. 05 34 47 16 46 - 06 01 93 75 89 / corinne-pujol@mcm-editions.com

INFOexpress

→ Expo-environnement

du 3 au 23 juin à la salle des fêtes, exposition sur l'eau domestique avec la participation des écoles, pour plus d'infos : Contact Claudia GROENER, Conseillère Municipale Déléguée à l'Assainissement au 05 61 91 73 09

→ Ecoles

Les parents d'élèves de l'école élémentaire ont créé un site Internet : <http://ecolestefoy.jimdo.com/> L'école maternelle possède aussi le sien, vous pouvez y accéder de la rubrique scolarité à partir du site de la Mairie : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

→ Musique classique

L'église accueillera au cours de l'année, des musiciens bénévoles et motivés de notre village qui feront vibrer leurs instruments pour notre plus grand plaisir... La date sera communiquée ultérieurement.

→ Ne courez plus tout seul

Si vous voulez courir en groupe, découvrir de nouveaux circuits, faire connaissance avec d'autres coureurs et coureuses : à partir du dimanche 19 Avril et tous les troisièmes dimanche du mois, rendez-vous à la salle des fêtes de Sainte Foy à 9 heures pour un parcours d'une dizaine de kilomètres.

Renseignements : Antoine au 06 86 55 65 61

→ Emploi

Une agence "pôle emploi" s'est créée à la médiathèque de Rieumes. Renseignements au : 05 61 91 16 09



LACROIX-RUGGIERI
SPECIALISTES PYROTECHNIQUES



ZI la Saudrune 31470 STE FOY DE PEYROLIERES
www.lacroix-ruggieri.com

AUTOMATISMES LAFONT

Portails automatiques
Portes de garage
Electricité - Interphone
Particuliers et Industries

Port. : 06 70 42 64 23
Tél / fax : 09 60 12 78 83

11, Rue Sauvignon 31470 Ste Foy
automatismeslafont@orange.fr

Les astuces du jardinier



Pour les passionnés de jardinage, découvrez les petits secrets qui vous permettront de profiter de vos fleurs pour toute la belle saison...

► Les hortensias

Afin d'obtenir des tons de fleurs plus vifs, versez à leur pied aux mois de mai et juin, le contenu d'un arrosoir auquel vous aurez ajouté 30 g de sang séché.

Vous obtiendrez des fleurs d'un rose plus soutenu et un feuillage plus vert !

(Le sang séché se trouve dans toutes les jardinerie ou en grandes surfaces).

► Des roses tout l'été

Pour obtenir une seconde floraison très abondante au mois de septembre sur vos variétés remontantes, n'hésitez pas à couper, dès le mois de juin, les fleurs fanées au-dessus d'une feuille bien formée et saine,

Ensuite, arrosez l'arbuste après avoir fait dissoudre deux comprimés de levure de bière dans l'arrosoir.

état civil

Du 01/12/08 au 31/03/09

NAISSANCE :

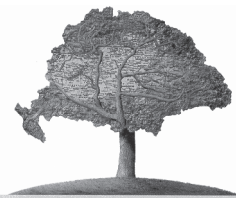
03/01 MARION Florian
12/01 BRILL Toni
21/01 CHITTI Fabio
20/02 MOUSQUET Lucie
13/03 GATHELLIER Blandine
27/03 CASTEX Liam

MARIAGE :

20/12 LABATUT Frédéric et SAINTES Michelle
24/01 DOMENECH Joseph et CAHUZAC Sylvie
14/02 LIAUD Eric et FORT Corine

DÉCÈS :

30/12 CAZAC née GASPA Marcelle
05/01 HERMEN née BONNET Marie
08/01 LACOSTE Georges
12/01 PEREZ née VILAR Félipa
19/01 GOSSELIN née PROST Chrystelle
20/01 DANGLA née GOMBAUD Madeleine
07/02 CAUSSADE Jacques
21/02 GUILHEM Emile
21/02 CAMINADE née FOUSSIER Georgette
12/03 NOGUÉ Richard
15/03 MAURY André
23/03 SAINTES Marius



Actualités agenda

Avril

> 25-26/04 : Portes ouvertes arts ménagers et divers - Salle des fêtes
> 26/04 : Nettoyage de printemps sur le village - Sent'Aure

Mai

> 8 au 10/05 : Randonnée vélo le long du Canal du Midi - Sent'Aure
> 16/05 : Olympiades de Farandole - Stade municipal
> 16-23/05 : Café-théâtre CAT'S - Salle des fêtes

Juin

> 7/06 : Elections Européennes
> 13/06 : Assemblée générale ACCA
> 13-14/06 : Randonnée en montagne - Sent'Aure
> 20-21/06 : Festival du Livre Agora
> 27/06 : Feu de la St Jean / Vide grenier nocturne

Juillet

> 4-5/07 : Fête du cheval et des tracteurs de nos grands-pères.
Appel aux propriétaires de chevaux, si vous souhaitez participer à cette manifestation, contactez Patrick OLIVIER au 06 03 85 61 63 ou 05 61 91 63 60.



tend plus que le crépitement de l'émetteur dans la pièce servant de standard.

Par pudeur, il esquissera un sourire et n'en dira pas plus.

Nos pompiers volontaires du canton de Saint Lys effectuent une moyenne de 700 interventions par an. Ce chiffre est en constante augmentation.

La brigade recrute, allez à leur rencontre directement à la caserne - rue d'Aquitaine à St Lys. Vous franchirez peut être le pas vers une formidable aventure...

► Renseignements au 05.61.91.76.34

Témoignage

Rencontre d'un pompier volontaire



Motivation, esprit d'équipe, disponibilité, forme physique, investissement personnel, quelques uns des critères requis pour chausser les rangers, enfile le blouson de cuir, coiffer le casque et partir en montant dans le VSAB (camion)... le "quotidien" d'un pompier qui part en intervention !

Nicolas Sarramiac, 30 ans et déjà 8 ans à la brigade. Une passion difficile à expliquer.

Il vit à Sainte Foy avec sa compagne...c'est à 8km de la brigade mais le "Bip" passe bien. Ce

petit récepteur qui lui annonce les interventions ne quitte jamais sa poche. Ce soir, Nicolas est à la caserne pour de la maintenance sur le matériel, car tout doit être au "top".

La caserne de Saint Lys couvre les communes du canton. L'équipe est composée d'une trentaine de personnes dont 2 femmes.

Chez les pompiers, le mot "équipe" n'est pas un vain mot et comme le fait comprendre Nicolas, c'est l'équipe qui remonte le moral après certaines interventions...un long silence...on n'en-

Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolieres

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu
Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADE, Solène LEBRE, Bruno SIVIAL, Laurence ARNAUD-GALUPPINI